

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 4 AVRIL 2024

**Délibération n°2024.04.43 B**

**Ingénierie des territoires : demande de subventions pour l'année  
2024**

LE QUATRE AVRIL DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **29 mars 2024**

**Secrétaire de Séance:** Michaël LAVILLE

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **2**

**Membres présents :**

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT,

**Ont donné pouvoir :**

François ELIE à Gérard DESAPHY, Jean REVEREAULT à Thierry HUREAU,

**Excusé(s):**

Jean-Jacques FOURNIE, François NEBOUT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240404-2024\_04\_43B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2024**

**DELIBERATION  
N°2024.04.43 B**

Rapporteur : Gérard ROY

**INGENIERIE DES TERRITOIRES : DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2024**

Pilier : Un territoire qui répond aux besoins de tous ses habitants et de toutes ses communes

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 17 : Partenariats

Le Contrat Régional de Développement et de Transitions, GrandAngoulême – La Rochefoucauld Porte du Périgord 2023-2025, a été approuvé par délibération n°224 du conseil communautaire du 8 décembre 2022. Il se compose d'un cadre contractuel, d'une stratégie de territoire, d'une note d'enjeux et d'un plan d'actions.

Dans le cadre de sa politique contractuelle territoriale, la région Nouvelle-Aquitaine prévoit un accompagnement régional renforcé par un soutien à l'ingénierie pour les territoires de contractualisation vulnérables socio-économiquement ; la capacité des territoires à faire émerger et à accompagner des projets de développement étant liée aux moyens d'ingénierie dont ils sont dotés.

Ainsi, la communauté d'agglomération sollicite un cofinancement portant sur un poste de 0,5 ETP, intitulé Cheffe de projet cohésion territoriale, à hauteur de 9 569 € pour un coût total d'ingénierie de 47 845 €, et sur un poste d'1 ETP, intitulé Chargée de mission agriculture et alimentation, à hauteur de 20 360 € pour un coût total d'ingénierie de 50 900 €, auprès de la région Nouvelle-Aquitaine.

Pour cette opération, les plans de financement prévisionnels seraient les suivants :

- poste « Cheffe de projet cohésion territoriale » (0,5 ETP : 23 922,5 €) :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Salaire brut	33 636 €	Région	9 569,00 €	20
		Europe	11 961,25€	25
Charges patronales	14 209 €	GrandAngoulême	26 314,75 €	55
		<b>TOTAL</b>	<b>47 845 €</b>	<b>TOTAL</b>

016-200071827-20240404-2024\_04\_43B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024

➤ poste « Chargée de mission agriculture et alimentation » (1 ETP) :

Dépenses	Montants HT	Recettes	Montants HT	%
Salaire brut	35 790 €	Région	20 360 €	40
Charges patronales	15 110 €	GrandAngoulême	30 540 €	60
<b>TOTAL</b>	<b>50 900 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>50 900 €</b>	<b>100%</b>

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les plans de financements prévisionnels tels que présentés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à solliciter toutes les subventions mobilisables, actualisables en fonction des plans de financement, notamment auprès de la région Nouvelle-Aquitaine et de l'Europe.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer tous les documents afférents à ce projet.

<b>Pour : 25</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
--	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240404-2024\_04\_43B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/04/2024

Affichage : 08/04/2024